



L'actualité du dernier trimestre

Nous sommes de plus en plus sollicités et il n'est pas toujours évident de répondre aux interrogations ou inquiétudes des Palaisiens. Le déroulement et la teneur de la dernière CLIS chez VALDI sont révélateurs de la situation et des inquiétudes ou de la prudence que nous avons toujours manifestées, que se soit envers l'industriel, les autorités, institutions ou organismes divers, les contrôles et la communication faite sur le fonctionnement de ces ensembles. La pollution de l'air est un sujet de préoccupation important des populations Palaisiennes et il va bien falloir finir par agir et dépasser les simples constats. Le site VALDI n'est pas seul en cause, la fonderie FCP (ex. CGEP) est de plus en plus « montrée du doigt » et ne semble pas avoir consenti les efforts nécessaires afin d'améliorer la situation. Sujet aussi préoccupant l'activité et les rejets de l'usine d'incinération..... (voir p4) Dans le même registre nous travaillons avec l'association ADURG de Rilhac/Rancon à propos du réaménagement des ronds points de Grossereix. Nous sommes concernés, car les aménagements de « La Grande Pièce » vont aussi toucher Le Palais (+ 10000 véhicules /jour sur l'avenue d'Anguernaud/ av. de Faugas !), à suivre..... Nous sommes également fréquemment sollicités par la presse écrite et télévisée, sur bien des sujets : sans doute le résultat du sérieux et la reconnaissance du travail de notre association. Est-ce aussi les effets de l'après Grenelle de l'environnement ? la prise de conscience sur notre qualité de vie et les effets néfastes des activités humaines parfois incontrôlées commencent à modifier nos comportements. Il reste encore du chemin à parcourir, mais nous restons optimistes !

Merci de vos témoignages, encouragements, soutiens, c'est un gage de confiance et de motivation pour persister dans cette voie. Bonne lecture et **Bonnes Fêtes à toutes vos familles.**

Cordialement

Jean Pierre CHAUFFIER

Antenne : un reportage sur A2 dimanche 9 décembre suite à un rapport d'expert de l'OMS (organisation Mondiale de la santé) démontre que les risques pour la santé liés à l'utilisation des téléphones portables et aux antennes relais sont prouvés, confortant les nombreuses enquêtes qui alertent sur les problèmes sanitaires liés à cette technologie. Des pays démontent certaines installations (3G/Wifi...) et revoient leur réglementation à la baisse. Si au Palais on avait su attendre avant de donner l'autorisation de l'antenne des Rivailles.... aujourd'hui des possibilités nouvelles existent pour empêcher ce genre d'installation.

Relevés LIMAIR (Surveillance de L'air en limousin)

Le responsable de LIMAIR est venu commenter lors du conseil municipal du 15 octobre les dernières mesures effectuées entre juin et juillet 2007, autour du site « FCP/Valdi » au Palais.

Vu le peu de questions posées au conseil municipal, qui avait pris connaissance du dossier et l'avait étudié ?

Une vingtaine de personnes (riverains ou association) étaient présentes à cette réunion du Conseil. La lecture des résultats, les explications et commentaires donnés par le représentant de LIMAIR nous ont laissés sur notre faim. (suite page 2)

Point sur Valdi : CLIS le 14 novembre 2007

(commission Locale d'information et de Surveillance)

Réunie dans les locaux de l'usine. Le compte rendu de la réunion précédente (mars 07) ayant été fourni tardivement, il restait peu de temps pour faire remonter nos observations et questions. Comme d'habitude Barrage a été le seul à transmettre des questions (merci de vos contributions) au représentant de la DRIRE (Direction de recherche et de l'industrie) qui copréside la CLIS : le débat qui suit porte sur les questions transmises au préalable!

C'est la première fois depuis que la CLIS existe que nous assistons à une séance d'un tel intérêt des résultats concrets devraient en sortir... (suite page 3)

Wattelez : Enfin une bonne nouvelle ! Le Tribunal administratif donne raison à la municipalité en reconnaissant la famille Wattelez responsable des pneus sur ses propriétés. Va-t-on appliquer enfin la notion « pollueur-payeur ». Wattelez possède des biens et propriétés lui permettant de dépolluer le site, il n'appartient pas à la collectivité de gérer le nettoyage des déchets engendrés par l'exploitation antérieure. De plus, il n'y a pas que les résidus de caoutchouc qui présentent des risques pour l'environnement, mais aussi divers produits ou fluides toxiques. Vu l'importance du problème, il faudra le traiter à plusieurs niveaux (y compris européen). L'agglomération doit s'y impliquer, comme elle s'y était engagée en 2003, (d'autant que sur ce site existe toujours le projet de bassin olympique).

Barrage est prêt à aider au règlement de ce dossier

Dernière minute : Barrage a son site

Vous pourrez dès à présent retrouver BARRAGE sur son site Web ! Soyez indulgent, il n'est pas encore terminé et demande quelques compléments, un peu d'affinage et quelques liens. Bonne navigation.

<http://pagesperso-orange.fr/associationbarrage/index.html>

Les Habitants du Palais sur Vienne ont le droit de connaître la vérité : sans en rajouter,

(Limair suite de la page 1)

On nous a expliqué: tout est pour ainsi dire «dans la norme», il n'y a pas d'inquiétudes à avoir. Si certains chiffres fournis par les appareils sont trop élevés, il faut les relativiser, car la situation météo n'était pas favorable... (les vents ont poussé les fumées dans la direction des appareils de mesure...) les chiffres ont été mesurés sur un mois pour certains et une semaine pour d'autres, ce qui ne représente pas la valeur moyenne annuelle... Mais le responsable de Limair déclare tout de même que « certaines molécules sont dangereuses et les mesures relevées viennent bien des sites industriels (FCP, Valdi, Usine d'incinération) et ont des incidences sur l'air/l'eau et sols ».

Dioxines-Furanes et métaux lourds dans les retombées atmosphériques

Localisation: commune du Palais sur Vienne
Usine FCP (Fonderie de Cuivre)

14 juin - 16 juillet

Le rapport Limair

2.2 Dioxines-furanes dans l'air ambiant

L'analyse des dioxines-furanes ambiant montre une prépondérance 2,3,4,7,8 PeCDF (Fig. 9) avec un con de 56,6 I-TEQ fg/m³, les autres étant à 11 I-TEQ fg/m³ (cf annexe 5). La comparaison des résultats 2006-2007 montre une très forte augmentation des teneurs dans l'air ambiant.

les conclusions du rapport de Limair sur l'Air que l'on respire

La campagne des résultats 2006/2007 montre une forte augmentation des teneurs dans l'air ambiant

Page 13

Nous nous inquiétons d'une augmentation préoccupante de certains rejets, **principalement de métaux lourds** et pas des plus anodins. Le comparatif 2006/2007 et les conclusions du tableau fourni par LIMAIR pour la semaine étudiée est on ne peut plus explicite : 10 fois plus de Nickel/ 12 fois + de Cuivre/ 21 fois + de Zinc/ et 27 fois + d'arsenic : **Cela devient insupportable !**

Nous nous inquiétons de l'annonce d'une augmentation de la production chez Valdi ou à l'usine d'incinération (de 20 à 30% ?) donc des rejets.

Nous nous inquiétons d'une augmentation des nuisances liées à ces activités ainsi qu'au transport d'approvisionnement, dans ces zones les plus « touchées » et dans un lieu géographique où paradoxalement les choix d'urbanisation sont en plein développement !

A Propos de la journée « portes ouvertes » chez VALDI le 5 octobre, l'information aurait dû être largement diffusée auprès des riverains, mais les destinataires semblent avoir été « sélectionnés » et c'est un comble « BARRAGE » n'a pas été avisé mais prévenu par des riverains.

De nombreux courriers témoignent des inquiétudes persistantes dans le quartier : poussières, odeurs, avec des craintes pour la santé, allergie, toux... Certains voudraient nous culpabiliser sur les emplois, voire un chantage à la délocalisation : nous en sommes préoccupés, mais pour le moment Valdi prouve le contraire, **ils ont embauché du personnel pour répondre mieux à la sécurité**. L'exemple d'AZF à Toulouse où le CHSCT (comité d'hygiène et de sécurité) avait alerté et lancé des procédures à 3 reprises et n'avait pas été écouté, ni pris au sérieux: Bilan très lourd avec la délocalisation de 34 salariés « au cimetière », des quartiers dévastés, de nombreuses personnes traumatisées et blessées, des relogements : un gâchis humain, matériel et financier incompréhensible. Nous ne sommes pas dans le même contexte certes, mais ce sont ce même genre de négligences et les mêmes intérêts qui ont abouti au résultat final !

La mairie ne veut pas jeter la pierre à Valdi

Moins de soufre dans l'air du Palais

Au moment où Valdi envoyait dans l'air 16 fois la norme de soufre (note de la rédaction)

De 2000 à 2004 il fallait minimiser les résultats, Barrage avait tort d'affoler les gens! aujourd'hui l'usine Valdi reconnaît que pendant cette période elle a pollué le Palais 16 fois au dessus de la norme en seul SO2 (produit toxique)

A quand les excuses de ceux qui, à l'époque savaient, et niaient la réalité ?

Le Populaire Mai 2004

Pour l'association Barrage: des interrogations demeurent : **Nous ne contestons pas les mesures, mais les discours qui les entourent.** Il faut partir de la lecture du rapport de Limair et les chiffres sont là, si les vents ont poussé dans le même sens les produits toxiques, **ces derniers sont bien sortis des cheminées !** Deux types de mesures étaient effectués [ce qui retombe sur le sol et ce qui existe dans l'air que l'on respire (air ambiant)]

Ce qui retombe sur le sol
Des chiffres importants demeurent sur la zone du Poueix et des Rivailles, l'essentiel des mesures sont en augmentation entre 2006 et 2007 : tous les métaux ne sont pas soumis aux mêmes normes (ou n'en ont pas), certains peuvent présenter des dangers pour la santé et peuvent même être dangereux par effet cumulatif dans le sol.

Ce qui a été mesuré dans l'air ambiant (air que l'on respire,) un seul point de mesure: les Rivailles, pour la 1ère fois des dioxines-furanes ont été quantifiées, certaines sont cancérigènes . La totalité des dioxines furanes passe de 15,7 à près de 137,6 !

Dioxines-furanes dans l'air ambiant

Quantités corrigées calculées (I-TEQ fg/m³)

Résultat 2007		Résultat 2006	
I-TEQ fg/m ³	Site	I-TEQ fg/m ³	Site
17 congénères	Les Rivailles	17 congénères	Les Rivailles
Total I-TEQ	137.6	Total I-TEQ	15.7

2.4 METAUX LOURDS DANS L'AIR AMBIANT

Le cuivre et le zinc se démarquent quantitativement des autres composés recherchés dans l'air ambiant, avec des teneurs de 269,1 ng/m³ et 286,7 ng/m³ respectivement. Seul le nickel est au-dessus de la norme analytique.

La directive européenne n°2004/105/CE du 15 décembre 2004 et la directive n°609/68/CEE du 15 décembre 2004 ont fixé des seuils de référence de 100 ng/m³ (mesurée sur une seule semaine)

Le Cuivre et le Zinc atteignent dans l'air des quantités anormales

Le Nickel et l'arsenic sont au double du seuil autorisé

Le seuil autorisé est une moyenne annuelle, mais les chiffres sur une semaine et la progression 2006/2007 sont très préoccupants (pour le quartier des Rivailles et le Poueix)

2007		2006	
Quantités calculées (ng/m ³) - année 2007		Quantités calculées (ng/m ³) - année 2006	
Site	PRELEVEUR	Site	PRELEVEUR
V	14,7	V	2,4
Cr	14,8	Cr	1,1
Mn	8,7	Mn	3,1
Co	4,9	Co	3,0
NI	35,6	NI	3,5
Cu	269,1	Cu	22,5
Zn	286,7	Zn	13,2
As	11,1	As	0,4
Se	0,5	Se	0,2

Débats à la CLIS Valdi (suite de la page 1)

M.Gambiez directeur de VALDI Le Palais est longuement intervenu sur ce qu'il persiste à appeler « l'incident du four » à propos de l'explosion du 23 avril, cherchant à le minimiser en ajoutant « **qu'il ne pouvait donner aucune garantie sur un risque de non percement du four** ». (il y a eu deux explosions du four en 10 mois de fonctionnement)

Les représentants de la Préfecture étaient sur la même longueur d'onde que Barrage en disant « **c'est l'explosion de trop...** » Le directeur de Valdi s'est trouvé en difficulté. Comme nous l'avions écrit dans un journal précédent, les représentants du préfet ont rappelé que l'expertise de la DRIRE montrait que **l'accident (qualifié de Majeur)** était dû à un certain nombre de négligences, qu'il y avait eu des manquements en terme de prévention, de précautions de fonctionnement de la part de l'entreprise et que l'accident aurait pu être évité.

Il a été rappelé qu'actuellement, suite à certaines recommandations de l'arrêté, de nouvelles sondes et sécurités ont été installées, **mais la direction de l'usine refuse malgré les injonctions de l'arrêté préfectoral « l'arrêt automatique d'urgence en cas d'alerte » et en conteste ces exigences devant le tribunal administratif!** Devant ce débat, L'élue de Panazol s'est demandé si nous étions face à une activité industrielle ou expérimentale, M.Gambiez directeur de Valdi précisait : « nous sommes toujours en train d'expérimenter » ! (voir encart sur l'usine de FEURS). Cette réponse laissant pantois une bonne partie de l'assistance, plusieurs réflexions lui ont été adressées, sur le fait qu'il jouait quand même le rôle « d'apprenti sorcier ». Sur une remarque des représentants de la DRIRE et de la DIREN faite au directeur, comme quoi il semblait plus enclin à « protéger » la production et à la prioriser au détriment des risques et des personnels, il a été répondu qu'il y avait une demande fortedes actionnaires !

Barrage a attiré l'attention qu'en ne respectant pas l'arrêté préfectoral de remise en marche du four, la direction de Valdi ne garantissait plus aux riverains et aux personnels la sécurité de fonctionnement

Si nous avons bien pris acte de certaines améliorations, il reste des inquiétudes **sur les rejets de métaux lourds dans l'atmosphère.** dans les questions que Barrage avait posées en préalable à la réunion nous avons souhaité que LIMAIR explique les résultats de relevés autour du site.FCP/Valdi. Le débat a porté sur les chiffres que nous publions en page 2 et après avoir découvert: les résultats des retombées atmosphériques et les mesures dans l'air ambiant le représentant du préfet interrogeait le directeur de la DDASS, lui demandant si des risques existaient pour la santé des populations. **Réponse sans ambiguïté de la DDASS : les résultats sont préoccupants !**

Le directeur de la DDASS a retenu l'idée d'une étude de la pollution des sols dans les jardins (concentrations des métaux et risques pour la chaîne alimentaire) autour de l'usine, **ainsi que l'idée d'une étude « épidémiologie » sur les populations** environnantes en 2008 (cela faisait partie des demandes de Barrage posées en préalable à la réunion.) Concernant les nuisances des odeurs dont les riverains se plaignent, comme il semble difficile d'identifier les périodes, BARRAGE va proposer des fiches de renseignements

individuelles pour le secteur concerné, afin de recueillir le maximum d'informations .

Toutes ces constatations ne peuvent qu'appuyer et justifier la demande légitime de création d'une « CLIS FCP » que nous avons réitérée lors de cette réunion ,auprès de madame le Maire et des services préfectoraux ainsi que notre volonté de participer à la CLIS de l'usine d'incinération (les services de la préfecture « étudieraient » certaines pistes...)

Valdi n'est pas le seul responsable, des progrès ont été réalisés , les autres entreprises polluantes FCP et l'usine d'incinération du Chatenet doivent prendre leur part d'effort pour que le Palais retrouve une vraie qualité de vie.

Nous persistons à demander que Mme Le Maire (comme prévu par les textes) ne renvoie pas le problème sous la seule autorité du préfet, mais œuvre à la mise en place rapide d'une CLIS « FCP », soumette le projet en séance et au vote d'un prochain conseil municipal.

Concernant les mesures d'urgence et d'information données aux riverains, un projet de plaquette nous a été présenté pour avis : c'est un peu court !

L'importance de ces sujets ont occupé une bonne partie de la réunion, ne laissant que peu de temps pour aborder le reste des questions. Nous avons fait part une fois de plus de **notre désaccord sur les approvisionnements exclusivement effectués par des poids lourds** de plus en plus nombreux, de plus en plus gros, à traverser le Palais et la rue M Bastié , à stationner, à manœuvrer dans la commune, transportant des produits toxiques et dangereux, avec tous les risques et les nuisances que cela comporte : il paraît indispensable d'envisager d'autres itinéraires, nous avons demandé que dans le cadre de l'aménagement du plan de circulation vers Anguernaud la desserte de Valdi soit étudiée, sauf à alimenter l'usine par le transport sur rail !

La ténacité de l'Adse¹ a payé Feurs

La population et les salariés de la fonderie de Feurs dans la Loire ont obtenu gain de cause à l'issue d'un long bras de fer avec l'Administration. En mai dernier, le Tribunal administratif annulait définitivement l'arrêté de septembre 2004 où le Préfet autorisait la société Feursmétal « à réaliser des essais de fusion de ferrailles issues de l'industrie de l'uranium en amont du cycle nucléaire ». L'objectif final étant l'ajout de 20 % de ferrailles contaminées à la fabrication de métaux à usage industriel courant. Le tribunal a reconnu l'existence de « non seulement un risque d'irradiation mais aussi de possibles contaminations » et que « la modification apportée au mode d'utilisation de l'installation était de nature à entraîner des dangers ou inconvénients nou-

Les risques inhérents à ce projet étaient graves pour la santé humaine, l'environnement et la nature mais aussi pour les activités économiques, touristiques et agricoles. Les effets de l'accumulation de faibles doses de radioactivité restent inconnus alors que les cancers d'origine environnementale ne cessent d'augmenter. Quarante ans après le lancement précipité du chantier des 58 réacteurs nucléaires qui maillent notre territoire, on ne sait toujours pas quoi faire des déchets de cette industrie dangereuse et on comprend l'intérêt financier qu'il y aurait pour le lobby nucléaire d'en recycler une partie en matière première, à l'insu des populations.

⁽¹⁾ Adse : association défense santé environnement basée à Feurs

Le Tréport
04290 Salgnac
Tél. : 04 92 61 24 97
www.lagecofiro.org
Journal@lagecofiro.org

l'âge de faire

Ecologie
Charente
té

L'association ADSE (équivalente à Barrage) avec les **riverains et les salariés** vient de faire casser l'arrêté Préfectoral autorisant la maison mère de Valdi Feurs à fondre des ferrailles contaminées issues de l'industrie nucléaire. Le tribunal a reconnu un risque d'irradiation et de contamination possible. **Il faudra être vigilant pour ne pas récupérer cela au Palais**

Ruisseau du Palais :

Malgré les moyens mis en place et les travaux faits sur la décharge de l'ex CGEP, le ruisseau du Palais est toujours dans un état pitoyable ! Quelles ont été les actions mises en place ? Une partie des remblais ont été exportés vers le chemin des Brebis puis reboisés : les arbres plantés sont pratiquement tous crevés. Que pouvons nous en déduire ? Serait ce la sécheresse de cet été. ?

Imérys (ex. KPCL), malgré l'injonction du préfet d'arrêter de polluer avant le 31 décembre 2006, continue ses rejets dans le ruisseau ! Qui contrôle ? Qui fait respecter les lois ?

Barrage a été invité par l'Agglo, le 11/10 à une réunion pour la réhabilitation des berges et cours d'eau : ce qui nous a permis de faire prendre conscience de l'ampleur de la pollution du Ruisseau du Palais, mais **à quoi cela peut-il servir, si des pollueurs identifiés anéantissent au quotidien, ce que certains s'efforcent de préserver dans l'intérêt de tous ?**

Une équipe de FR3 (à sa demande) est venue en tournage tout un après midi sur le ruisseau, afin d'effectuer un reportage (diffusion vers mi-décembre ?) et relever les impressions de BARRAGE, sur l'eau, le ruisseau, les diverses sources de pollutions et leurs effets sur l'environnement de notre commune. L'équipe de télévision était très étonnée que des problèmes de cette ampleur dans un lieu aussi bucolique (sous le viaduc) n'aient pas été pris en considération plus tôt et qu'il ait fallu une longue bataille des associations (usagers et pêcheurs) pour que les administrations se décident à bouger. Une mise en valeur de ce patrimoine et un développement adapté des sentiers de randonnées autour de tels endroits seraient un atout précieux et donneraient une image valorisante de notre territoire communal. De nouvelles mesures des eaux souterraines ont eu lieu fin novembre pour savoir si les travaux réalisés par la CGEP ont eu un effet sur les eaux qui s'infiltrent au travers de la décharge (principale cause de la pollution du ruisseau), nous attendons le résultat de ces mesures afin de vous en informer.

Incinérateur de Limoges : Dans toutes les mesures fournies par LIMAIR sur le territoire communal, nous trouvons des traces de dioxines pouvant être imputables à l'usine d'incinération de l'agglomération (incinérateur de Beaubreuil). Aucune enquête ou débats sur les retombées et leurs effets n'ont été menés auprès des populations locales et riveraines exposées aux fumées, seules des enquêtes d'utilité publique très administratives ont eu lieu. A l'heure où l'Europe remet fortement en question le fonctionnement et la sécurité des incinérateurs, d'autres pays/régions/villes cherchent des solutions alternatives., **chez nous on a augmenté la capacité de l'incinérateur de 20% (cherchez l'erreur)**

Le manque de transparence est évident sur l'usine d'incinération et son fonctionnement : absence de comptes rendus et d'informations au public, aux riverains..... Ces installations ont été financées par des fonds publics, mais le fonctionnement et la gestion sont soumis aux règles du privé.

Les populations nous interpellent et les remontées de plaintes sur les nuisances sont de plus en plus fréquentes. Les secteurs nord du Palais sont directement exposés : Le Chatenet/ Les prés du Chatenet/ La Dépense/Super Palais/ mais aussi Beaubreuil/ Les Papillons Blancs/ Anguernaud jusqu'à Panlat(Rilhac)... Après notre 3ème demande d'intégration à la CLIS (commission de surveillance) de l'usine d'incinération, M. le président de l'Agglo nous répond que cette demande pourrait être « étudiée » ... après le renouvellement des mandats municipaux de Mars 2008 ! Même s'il est urgent d'attendre, lors de diverses réunions nous avons rencontré, pris contact et tissé des liens avec d'autres associations de Beaubreuil/Rilhac/Chaptelat, se disant très préoccupées par ces problèmes et souhaitant travailler avec nous pour avancer sur ce dossier et mieux se défendre.

Santé environnement : Le Palais concerné

Conférence débat

L'avis d'un expert

ANDRE CICOLELLA

Chercheur en santé environnementale, spécialiste de l'évolution des risques sanitaires, à l'origine de la création de l'AFSSE (agence française de sécurité sanitaire de l'environnement) auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet montrant comment notre santé est menacée par le développement de nouvelles maladies liées à notre environnement (cancer, asthme...) et comment la mobilisation des scientifiques et des citoyens pourrait permettre de sauvegarder l'avenir

Vendredi 18 janvier 2008

à 20h30

Salle G Philippe Le Palais sur Vienne

(derrière la mairie)

Entrée libre

Il y a 7 ans, naissait l'association BARRAGE, cette Association d'usagers et de protection de l'environnement, indépendante, traite des problèmes de la vie quotidienne (pollution, eau, ordures ménagères, décharges sauvages...)

Nous avons besoin d'être encore plus nombreux, n'hésitez pas à aider l'association ou à la rejoindre..

Nom, prénom :

...

Adresse :

.....

.....

Email.....

Adhésion : 7€ Soutien financier €
(chèque à l'ordre de Barrage)

Si vous voulez participer ou faire des suggestions
Ecrire à : **Chauffier jp 34 ave P Vergniaud**
87410 le Palais

Bulletin uniquement financé, par les cotisations des adhérents et imprimé par nos soins Merci